

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



UN/DA COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/11057/Add.77
23 novembre 1973
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le Chef d'état-major par intérim de l'ONUST communique les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Liban le 22 novembre 1973

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Ras^{1/} : Entre 5 h 14^{2/} et 13 heures, des membres des forces israéliennes et un véhicule blindé de transport de troupes ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives) au nord du poteau-frontière 19.

b) PO Mar : Entre 5 h 20 et 8 h 45, et entre 12 h 10 et 13 h 45, des membres des forces israéliennes, un véhicule blindé de transport de troupes et un autre véhicule ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives), à l'ouest du poteau-frontière 33.

c) PO Hin : Entre 7 h 15 et 8 h 15, des membres des forces israéliennes et un véhicule blindé de transport de troupes ont réoccupé la position située au point 1799-2788, près du poteau-frontière 11.

2. Plaintes des parties :

Une plainte a été reçue des autorités libanaises d'après laquelle, le 21 et le 22 novembre, une patrouille israélienne composée de deux véhicules blindés de transport de troupes et d'une jeep aurait pénétré en territoire libanais dans la région de Chebaa [point 2200-3055 (coordonnées approximatives)] et, après avoir déclenché un tir d'armes individuelles, aurait occupé pendant ces deux journées la position située au point 2211-3045 (coordonnées approximatives).

Cette plainte n'a pas été confirmée par les observateurs de l'ONU.

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).